

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation
14/10/2022

Nombres de membres en exercice : 10
Nombres de membres Présents : 8
Nombres de membres Absents : 2
Nombre de procurations : 0
Nombre de votants : 8

Date Affichage
14/10/2022

Séance du 20 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt octobre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : BADIE F, BRILLIARD M., CORREA J, DOMINGO J.D, PICHEYRE V. , PUJOL D., VAILLS S.

Absents excusés : LAUBRAY J, MIRAN P.

Procurations : Pas de procurations

Objet de la Délibération

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ETUDE RELATIVE A LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE RESSOURCE EN EAU POTABLE

M. le Maire rappelle que l'approvisionnement en eau potable de la commune de Formiguères n'est pas satisfaisant à l'heure actuelle. Cette étude de recherche d'une nouvelle ressource en eau doit permettre de déterminer et de cerner les dysfonctionnements et insuffisances actuels, ainsi que les améliorations à apporter et les solutions envisageables, afin de disposer d'un système d'alimentation en eau potable cohérent et pérenne. Cet objectif ne peut être atteint que par la recherche d'une nouvelle ressource souterraine par forage.

Des prospections électriques avaient été réalisées en 2007 avec l'étude de plusieurs sites, celui le plus intéressant était situé au « Planes d'amont ». Ce projet n'a pas abouti faute de financement.

L'étude projetée prévoit :

- phase 1 : état des lieux et analyse de la demande en eau,
- phase 2 : approche hydrogéologique globale préalable,
- phase 3 : implantation et réalisation de profils géophysiques.

Une consultation a été lancée au niveau de 3 bureaux d'études spécialisés dans le domaine. Mais seul IDEES EAUX a fait une proposition. Cette offre est très détaillée et les références sont très nombreuses sur les études similaires.

Le montant de l'étude s'élève à 23 000 € HT. Prévoir 15% d'imprévu au vu de la conjoncture actuelle.

Soit un montant prévu de 26 450€HT.

Des dossiers de demande de subvention vont être déposés auprès de l'Agence de l'Eau et du Département des Pyrénées Orientales pour pouvoir commencer cette étude en 2023.

Après avoir ouï l'exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** sans réserve la proposition de IDEES EAUX pour un montant total hors taxes de 26 450 € HT,
- **DE DEMANDER** à l'Agence de l'Eau RMC et au Département des Pyrénées Orientales une subvention aussi élevée que possible,

- **DE S'ENGAGER** à rembourser à l'Agence de l'Eau et au Département des Pyrénées Orientales un éventuel trop perçu ou la subvention perçue en cas de non-respect des obligations fixées par le Département et l'Agence de l'Eau
- **DE PRENDRE ACTE** que :
 - l'opération éventuellement subventionnée devra être engagée dans les deux ans qui suivent la date d'octroi des aides,
 - la durée totale de validité des subventions est fixée à quatre ans
- **DE DONNER** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires au règlement de cette affaire.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme

A Formiguères, le 20 octobre 2022

Le Maire,
Philippe PETITQUEUX

